

Département de la GIRONDE

**COMMUNE DE
CARIGNAN-DE-BORDEAUX**

Plan Local d'Urbanisme

PIECE 7.7

**SCHEMA DES RESEAUX EAU,
ASSAINISSEMENT, DECHETS**

Dossier d'approbation

PROCEDURE	PRESCRIPTION	ARRET	APPROBATION
PLU	-	-	le 13/12/2002
Modification n°1	-	-	le 02/09/2005
Modification n°2	-	-	le 15/05/2012
Modification n°3	-	-	le 07/10/2015
Révision du PLU	le 19/11/2014	le 18/07/2018	

créham

bkm

VU POUR ETRE ANNEXE A LA
DECISION EN DATE DU :

LE MAIRE :

BOULIAC

CARIGNAN DE BORDEAUX

**SIEA DE BOULIAC CARIGNAN
CENAC ET LATRESNE**

33 chemin de Maucoulet
33360 LATRESNE

Département de la Gironde

tél / fax : 05 56 20 76 93

email : siealatesne@wanadoo.fr

ETUDE DIAGNOSTIQUE DU RESEAU D'ALIMENTATION EN
EAU POTABLE

**PLAN DU RESEAU AEP
COMMUNE DE CARIGNAN DE BORDEAUX**

échelle :
1/5000ème

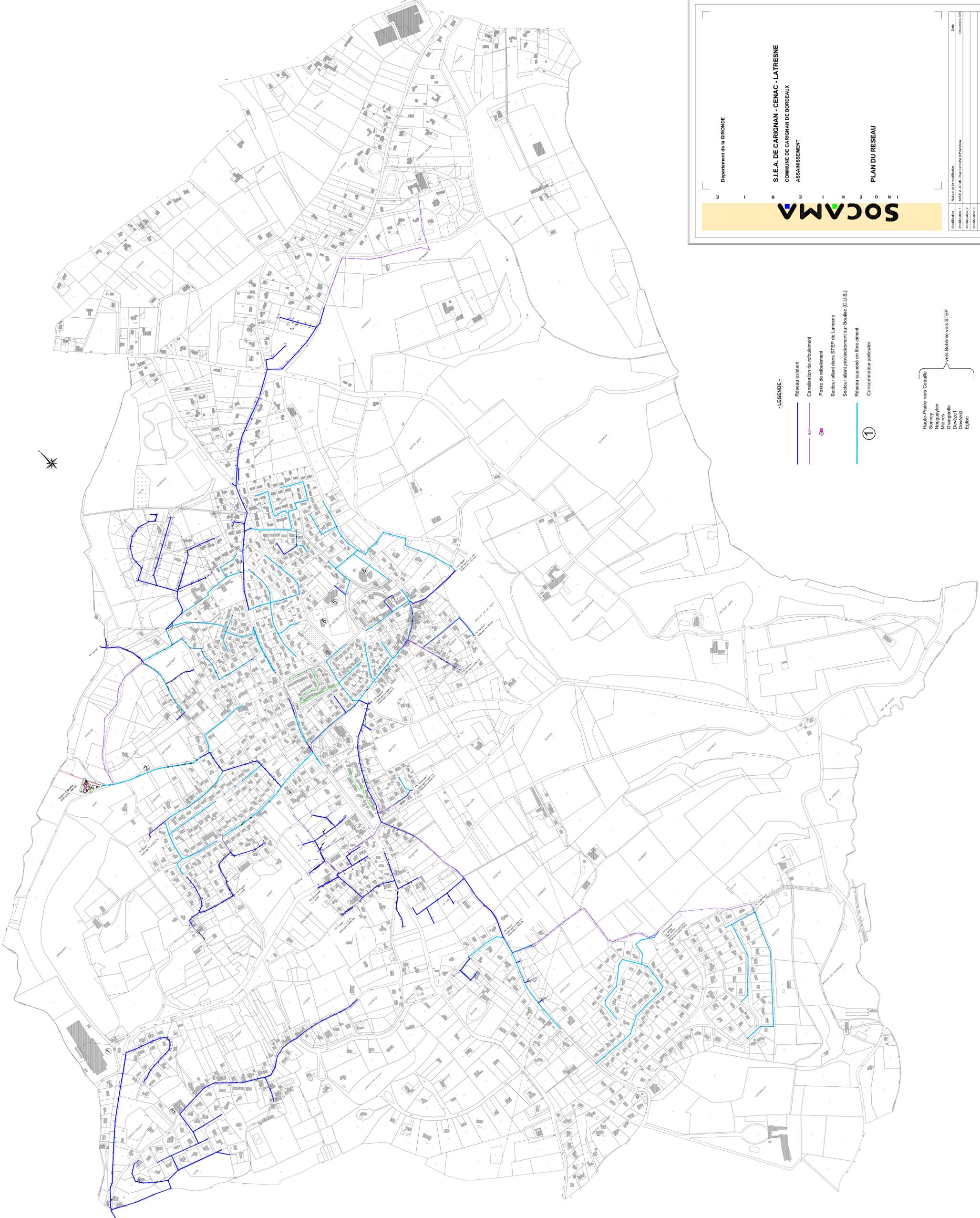
CODE OPERATION	188	NOM FICHER	09_07_01_SBN_188_01	CODE AUTEUR	SBN	DATE CREATION	09_07_01
Actualisé le	Numéro	Nom du fichier actualisé		Objet de l'actualisation			
21/07/2009	02	09_07_20_SBN_188_02		Mise à jour des plans et intégration des DOE travaux disponibles			

1E Av. Général De Gaulle 33290 BLANQUEFORT
E-mail : advice.ingenierie-33@orange.fr
05 56 95 31 13 - 05 56 16 08 65

Légende du réseau de desserte et des ouvrages

- | | | | | | | | | | | | |
|---------------------|----------------|--------|----------|-----------------------------|------------------------|--------------------|-----------------|------------------|---------------|-----------|--------|
| 30 FONTE | 40 PVC | 50 PVC | 60 FONTE | 80 PVC | 100 FONTE | 125 FONTE | 150 FONTE | 175 FONTE | 200 FONTE | 25 PVC | 32 PVC |
| 40 PVC | 50 PVC | 63 PVC | 75 PVC | 90 PVC | 110 PVC | 140 PVC | 160 PVC | 200 PVC | 250 PVC | | |
| VARIÉ SECTIONNEMENT | POSTAI INONDIE | VISAGE | VENTOUSE | STATION DE POMPAGE / FORAGE | RESERVOIR SÈNE ENTERRÉ | RESERVOIR SUR TOUR | RESERVE INONDIE | LMITE DE SECTEUR | N° DE SECTEUR | DEBTMETRE | |





Departement de la GIRONDE

S.I.E.A. DE CARIGNAN - CENAC - LATRESNE
 COMMUNE DE CARIGNAN DE BORDEAUX
 ASSAINISSEMENT

PLAN DU RESEAU

Modifications	Etat de la modification	Date
Modifications 1	S.I.E.A. A. Carignan - Cenac - Latresne et Nyaubert	Decembre 2005
Modifications 2		
Modifications 3		
Modifications 4		

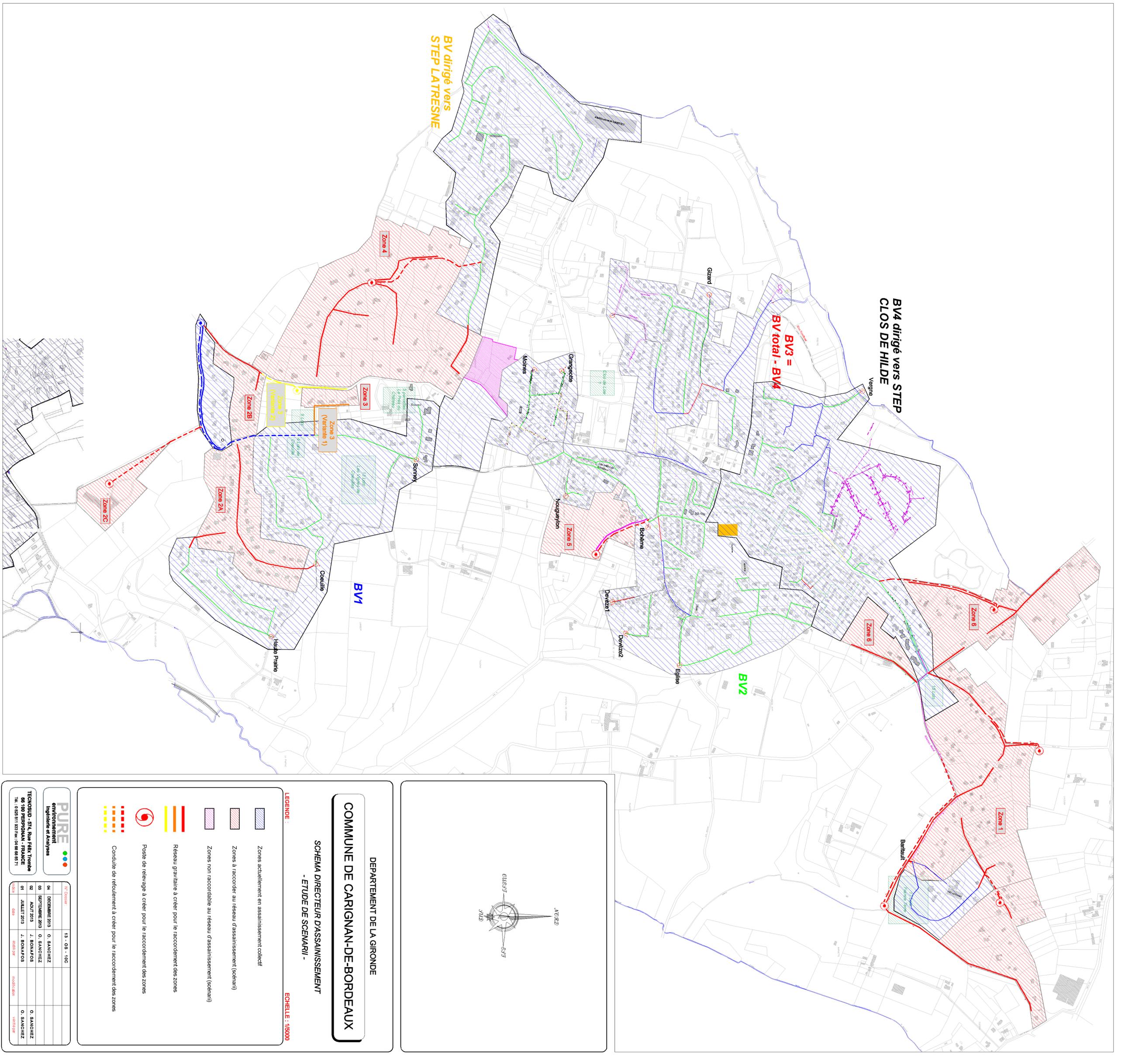
La Société - Le Gâté - F - 33101 La Palud
 22 Avenue Lemaître - F - 33100 Bordeaux
 Tél. : 05 46 95 05 73 - Fax : 05 46 95 42 88
 http://www.socama.fr - Email : contact@socama.fr

Projet de loi n° 2005-1027 du 1er septembre 2005

- LEGENDE-**
- Reseau existant —
 - Canalisation de remplacement —
 - Poste de rebouclage ■
 - Secteur allant dans STEP de Latresne ■
 - Secteur allant provisoirement sur Boulic (C.U.B.) ■
 - Reseau suppose en fibre ciment —
 - Consommateur particulier 1

- Usine Pratis vers Couille
 - Sources
 - Nozgayrolen
 - Moules
 - Grangolles
 - Drouzou
 - Eglise
- } vers Bohème vers STEP

Veigne (C.U.B.) : actuellement abandonné



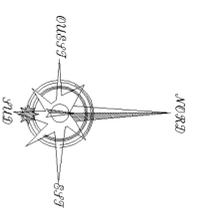
DEPARTEMENT DE LA GIRONDE

COMMUNE DE CARGIGNAN-DE-BORDEAUX

SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT
- ETUDE DE SCENARI -

LEGENDE : ECHELLE : 1/15000

- Zones actuellement en assainissement collectif
- Zones à raccorder au réseau d'assainissement (scénari)
- Zones non raccordable au réseau d'assainissement (scénari)
- Réseau gravitaire à créer pour le raccordement des zones
- Poste de relevage à créer pour le raccordement des zones
- Conduite de refoiement à créer pour le raccordement des zones



PURE environnement Ingénierie et Analyses		13 - 03 - 10C	
04	DECEMBRE 2013	O. SANCHEZ	
05	SEPTEMBRE 2013	O. SANCHEZ	
06	AOÛT 2013	J. BONAFOS	O. SANCHEZ
01	JUILLET 2013	J. BONAFOS	O. SANCHEZ
TÉCHOSUD - 574, Rue Félix Trombe 66100 PERPIGNAN - FRANCE Tél. : 0 935 911 933 Fax : 04 68 88 65 71		02/03/13	14/05/13

V.4. Les déchets

La commune a confié la compétence collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés au Syndicat de l'Entre-deux-Mers-Ouest pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères (S.E.M.O.C.T.O.M.), créé en 1980. Le syndicat regroupe partiellement ou totalement 10 communautés de communes ainsi que la Communauté d'Agglomération du Libournais (CALI) pour deux communes. Il réunit 85 communes soit près de 100 000 habitants.

V.4.1. La collecte des déchets

Les ordures ménagères résiduelles

La collecte des ordures ménagères résiduelles est effectuée dans la commune en porte à porte, sur Carignan, par un prestataire privé (COVED en 2013), dans des conteneurs, à une fréquence d'une fois par semaine. Les immeubles du territoire sont collectés en conteneurs collectifs. **En 2013, environ 23 500 tonnes d'ordures ménagères ont été collectées par le syndicat, ce qui représente un ratio de 243 kg/an/habitant.** Le tonnage collecté est en baisse (308 kg/an/hab en 2007). Il s'explique par l'impact positif du compostage individuel, de la mise en place des collectes sélectives des matériaux recyclables en porte à porte pour toutes les communes, de la baisse de la consommation liée à la « crise économique » et la sensibilisation des habitants.

Les déchets recyclables

La collecte sélective des Emballages Ménagers Recyclables (cartons d'emballage, journaux-magazines, plastique, acier et aluminium) et des papiers-cartons-magazines s'effectue en porte à porte dans des conteneurs une fois par semaine. Elle est réalisée sur l'ensemble du territoire en régie tous les 15 jours. La collecte du verre est effectuée une fois par mois dans des bacs roulants sur Carignan-de-Bordeaux.

La commune de Carignan est équipée de points d'apports volontaires pour les textiles. Quelques points d'apports volontaires pour les 5 matériaux recyclables (cartons d'emballage, journaux-magazines, plastique, acier et aluminium) subsistent également sur le territoire du syndicat ; il n'en n'existe pas dans la commune.

En 2013, **9100 tonnes de déchets recyclables** (porte à porte + apport volontaire) ont été collectées sur le territoire du syndicat, soit un **ratio de 92 kg/an/hab.**

Par ailleurs, **6 déchetteries** se situent sur le territoire du syndicat (Saint-Léon, Béguey, Saint-Caprais-de-Bordeaux, Saint-Léon, Tresses, Saint-Loubès et Saint-Germain du Puch). La plus proche de Carignan est celle de Tresses. Ces installations permettent aux résidents l'apport de déchets de type encombrants, gravats (uniquement à St-Loubès, St-Germain-du-Puch et de St-Léon), ferraille, bois, matériaux recyclables (cartons, papier, flaconnages en plastique, acier, aluminium, verre...), déchets verts, D3E, déchets diffus spécifiques, huiles, batteries... Les tonnages traités en déchetteries se sont élevés à 22 028 tonnes (hors matériaux recyclables) en 2013. Le tonnage collecté en déchetterie a fortement progressé entre 2007 et 2013, passant de 10 700 tonnes à plus de **22 000 tonnes en 2013, soit un ratio de 223 kg/hab./an.**

Au total, le syndicat a collecté en 2013, 56 022 tonnes de déchets, soit un ratio de 565 kg/an/habitant.

Le SEMOCTOM s'est engagé avec l'ADEME depuis 2009 dans un programme de prévention des déchets dont l'objectif est la réduction de la production d'ordures ménagères et assimilées, de 7 % par habitant en cinq ans, jusqu'en 2014. Au 31/12/2013, l'objectif était dépassé (-9,2%).

Dans le cadre de ce programme, 14 actions ont été menées sur le territoire, parmi lesquelles la distribution de composteurs individuels. Le compostage individuel est le 2^{ème} axe majeur du programme de prévention. L'équipement des habitants en composteurs continue à progresser régulièrement sur le territoire du SEMOCTOM. 10 821 composteurs ont été distribués ce qui représente un taux d'équipement des foyers de près de 30 % et 1356 tonnes de déchets compostés.

V.4.2. Le traitement des déchets

Les ordures ménagères résiduelles ramassées, les emballages recyclables et la plupart des matériaux provenant des déchetteries sont acheminés vers le centre de transfert de Saint-Léon mis en service en 2008. Les déchets sont ensuite chargés dans les semi-remorques puis acheminés vers leur filière de traitement respective. Les OM sont envoyées vers l'UIOM (Usine d'Incinération des Ordures Ménagères) de Bègles gérée par Astria. Les papiers emballages recyclables (hors verre) collectés sont évacués vers les centres de tri des Illats ou de Bègles avant d'être acheminés vers les différents repreneurs.

Les déchets verts collectés en déchetterie sont traités sur les aires de broyage de Saint-Léon et de Saint-Loubès.

Les autres déchets collectés en déchetterie font l'objet pour la plupart d'entre eux d'une valorisation matière ou organique (ferrailles, déchets spéciaux, D3E...) et sont récupérés et valorisés par des prestataires privés.

V.5. Enjeux liés aux pollutions, nuisances et déchets

Les secteurs d'enjeux relatifs aux pollutions, nuisances et déchets sur la commune sont les suivants :

Enjeux moyens :

- Les zones de nuisances sonores des RD 936 et RD10E4.